



A la une

Agriculture bio : Une décision de FranceAgriMer INTV-GECRI- 2023-42 du 7 août 2023 organise la mise en œuvre de l'aide à l'agriculture biologique de 60 M€ annoncée par le ministre de l'Agriculture le 17 mai dernier. **Le guichet de dépôt des aides est ouvert jusqu'au 20 septembre 2023.** [En savoir plus](#)

Pommes de terre féculières : Une décision de FranceAgriMer INTV-GECRI-2023-27 du 27 juillet 2023 met en place un dispositif d'indemnisation exceptionnel pour soutenir les producteurs de pommes de terre féculières, suite aux conséquences de l'agression de la Russie contre l'Ukraine. **La date limite de dépôt des dossiers est prévue le 8 septembre 2023.** [En savoir plus](#)

Aide de crise pour les producteurs de lavande et de lavandin : La décision de FranceAgriMer INTV-GECRI-2023-49 du 9 août 2023 ouvre une seconde période de dépôt des dossiers d'aide. **Date butoir le 8 septembre 2023.** [En savoir plus](#)

Valeur vénale moyenne des terres agricoles en 2022 : Une décision du 25 juillet 2022 publie le barème indicatif de la valeur vénale moyenne des terres agricoles en 2022. [En savoir plus](#)

Dans le reste de l'actualité

Irrigation des vignes à raisin de cuve : Le décret n°2023-735 du 8 août 2023 décale la date à partir de laquelle l'irrigation des vignes à raisin de cuve est interdite. [En savoir plus](#)

Régime de sanctions des aides PAC : Le décret n°2023-815 du 23 août 2023 détaille les régimes spécifiques de sanctions applicables en cas de non-respect des conditions d'octroi des aides couplées animales et permet à titre dérogatoire, pour la campagne 2023, la prise en compte des jachères valorisées entre le 1er mars et le 31 août afin d'obtenir les aides PAC en 2023. [En savoir plus](#)

Discipline financière prélevée en 2021 : Un arrêté du 2 septembre 2023 fixe le taux de remboursement de la discipline financière prélevée au titre de la campagne 2021 à appliquer aux paiements directs octroyés au titre de la campagne 2022. [En savoir plus](#)

Le point sur l'Influenza aviaire : Durant le mois d'août, le ministère de l'Agriculture a publié trois nouvelles instructions dans la gestion de l'influenza aviaire et a affirmé le départ de la vaccination la première semaine d'octobre. Retrouvez toutes les infos antérieures sur votre site. [En savoir plus](#)

DPB : Une instruction technique DGPE/SDPAC/2023-532 du 14 août 2023 décrit les règles relatives aux droits à paiement de base (DPB) à compter de la campagne 2023. [En savoir plus](#)

Crise viticole : Fin août, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture a confirmé augmenter de 40 M€ l'enveloppe pour la distillation de vin, portant cette aide à 200 M€. [En savoir plus](#)

Bien-être animal : La Commission européenne va proposer une révision des normes sur le bien-être animal au second semestre 2023, la France par la voie du ministère de l'Agriculture a indiqué ses priorités. [En savoir plus](#)

Viande de porc : Les autorités australiennes ont officiellement ouvert le 24 août 2023 leur marché à la viande de porc crue française. [En savoir plus](#)